

*Communiqué du 9 mai 2018*

## **Communiqué Zone Franche - Le réseau des musiques du monde**

### **" Hospitalité, dignité, diversité "**

Par emprunts, créolisations, syncrétismes, de tous temps, les musiques du monde se sont nourries de l'échange avec l'Autre qu'il soit de la vallée, de la région, du pays ou du continent voisin. Et nombre de cités qui furent des espoirs pour des hommes et femmes menacés par les armes ou la faim, ont donné naissance à des genres musicaux, du blues électrique de Chicago au rebetiko d'Athènes, du fado de Lisbonne au Tango de Buenos-Aires, du Musette parisien au Klezmer pour New-York. Des musiques de migrations, de diasporas, d'exils, qui sont même devenues des « marqueurs identitaires » pour leurs pays d'accueil. En cela ces musiques se sont jouées des frontières et des enclosures idéologiques.

Aujourd'hui la perception des migrations, biaisée par une lecture médiatique des flux (boat-people, insécurité, trafics) occulte le fait que la France ne s'est pas seulement enrichie économiquement des apports de ses migrations. Le nombre considérable d'étrangers qui ont fait sa diversité culturelle et scientifique l'a aussi fécondé de savoirs, d'imaginaires, de valeurs, de novations. Preuve que ce vieux pays, malgré Cassandres et semeurs de haine, témoigne à travers l'histoire d'une étonnante xénophilie.

Aujourd'hui l'Europe accuse un déficit en matière de droit d'asile. Une Europe qui a aussi une responsabilité dans la perpétuation de certains conflits, dictatures ou crises agricoles. Dès lors, la patrie dite des droits de l'homme doit rester fidèle à la meilleure part de son histoire en n'écornant pas les principes du droit d'asile, en promouvant ceux de l'hospitalité et de la solidarité, et en étant à la pointe d'une politique européenne humaniste de la migration.

Dans ces conditions, Zone Franche, le réseau des musiques du monde, engagé de longue date en faveur de la circulation des artistes étrangers dans le cadre de Schengen, d'une Francophonie ouverte, du pluralisme et de la diversité, ne peut être qu'inquiet de loi asile-immigration dont la logique répressive porte atteinte à des droits fondamentaux.

### **Zone Franche, le réseau des musiques du monde**

#### **Contact presse :**

Pierre-Henri Frappat  
direction@zonefranche.com  
09 70 93 02 50 / 06 75 79 13 61

Premier réseau français consacré aux musiques du monde, Zone Franche est une organisation transversale qui rassemblent plus de 150 structures professionnelles représentant toute la diversité des acteurs du secteur (festivals, salles, labels et éditeurs, représentants d'artistes, médias, associations culturelles, marchés, etc...).

<http://www.zonefranche.com>